

L'Action Sociale : un enjeu électoral

Bientôt les élections présidentielles et tous les candidats au titre suprême se rappellent à nous. Souvent trop timides pour s'attaquer aux réels problèmes économiques de notre pays, par crainte de réactions virulentes du MEDEF et de BRUXELLES, les candidats font du "social" leur cheval de bataille.

Découvrant ou re-découvrant soudainement les problèmes des familles et des quartiers en difficultés, les candidats (de droite comme de gauche) rivalisent tout à coup de propositions ou de projets de loi visant à améliorer les conditions de vie de ces familles.

Cependant, leurs discours pleins de bonne intentions, ressemblent le plus souvent à un populisme affligeant sans réel concertation avec les professionnels de terrain.

Travailler avec des familles en difficultés nécessite beaucoup de temps pour pouvoir obtenir des résultats. Il faut savoir écouter, comprendre, créer une relation de confiance, analyser les compétences et les points faibles de ces familles et aussi établir des projets réalisables, ré-évaluer les situations...

Cette activité professionnelle demande donc certaines capacités indispensables (éducatrices, pédagogiques, psychologiques, juridiques, sociologiques...) acquises et sanctionnées par différents diplômes d'Etat (éducateurs, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale...).

De plus, pour des raisons déontologiques, le travailleur social reste le plus souvent discret dans ses interactions auprès de ces familles afin de ne pas les stigmatiser davantage.

Ce travail de fond indispensable est donc long, coûteux car il demande des compétences et en plus il se doit d'être discret. Bref, tout ce que les politiques et les financiers détestent. En effet, pour eux, il serait plus souhaitable que ce travail se fasse de façon rapide (dans l'urgence ?), spectaculaire (médiatique ?) et surtout le moins cher possible (recours à des "professionnels" non qualifiés ou à des bénévoles).

Depuis ces dernières années déjà, notre secteur d'activité se voit en pleine mutation avec la mise en place de la LOF (Loi Organique sur les Financements Publics) qui amène dans nos diverses activités une notion de rapport qualité/prix (rentabilité ?) qui nous était jusqu'alors un peu étrangère.

S'il nous paraît tout à fait normal de vérifier et de contrôler les remèdes miracles pour s'attaquer aux grands maux de notre société (sans s'attaquer aux causes réelles). Maux qui ne sont le plus souvent que les symptômes d'une société en mal être.

Nicolas SARKOSY en tant que Ministre de l'Intérieur, se fait de la délinquance des mineurs sa priorité avec sa loi dite de prévention de la délinquance : il souhaiterait :

- Transformer les travailleurs sociaux en des délateurs auprès des maries (pas facile lors de créer un rapport de confiance avec les famille)
- Accroître les pouvoirs des mairies qui n'en ont généralement rien demandé
- Modifier l'ordonnance de 1945 qui jusqu'alors privilégie les sanctions éducatrices sur l'emprisonnement des mineurs
- Baisser l'âge de la responsabilité pénale à 10 ans au lieu de 13 ans, ce qui équivaut de pouvoir incarcérer un enfant de 10 ans!

Heureusement son projet de fichage des enfants dès l'âge de trois ans dans les crèches a pour l'instant été écarté (pour combien de temps ?). En effet, avec un tel projet un enfant un peu agité pourrait être étiqueté comme futur délinquant potentiel (surtout) s'il est issu d'une famille modeste ou comme un enfant plein d'énergie s'il appartient à une classe sociale plus favorable.

La droite et la gauche nous parle également de mise sous tutelle des allocations familiales comme réponse à la délinquance juvénile ! De quoi parlons-nous ?

La mesure de TPSE (Tutelles aux Prestations Sociales Enfant) est une mesure éducatrice ordonnée par les juges des enfants. Elle a pour objectif de s'assurer que les enfants bénéficient de la sécurité matérielle suffisante (paiement des loyers, énergie, alimentation, habillement, loisirs...). Elle est également et surtout une aide à l'apprentissage à la gestion d'un budget.

En quoi une mesure de TPSE viendrait en aide aux familles lorsqu'un des enfants a commis un délit ? Surtout si cette

famille ne connaît aucun problème de gestion financière. Vaut-on aussi placer sous tutelle en médecin si son fils ou sa fille effectue un acte délictueux ?

Ce discours sous entend déjà que seuls les enfants issus des familles modestes deviennent des délinquants. De plus, si pauvreté est la seule cause de délinquance juvénile, ne serait-ce pas plus utile de lutter contre la précarité plutôt que de vouloir encore marginaliser davantage ces familles ?

Nous ne pouvons donc que constater que ces propositions ne sont souvent que des effets d'annonces populistes et démagogiques. Elles ne répondent en rien aux problèmes posés qui sont souvent beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît.

Le projet de Ségolène ROYAL propose de militariser la prise en charge des mineurs délinquants.

Nicolas SARKOSY transforme les travailleurs sociaux en policiers, Ségolène ROYAL les militaires en travailleurs sociaux.

Pourquoi ne pas accepter un jour que les travailleurs sociaux effectuent simplement les missions pour lesquelles ils sont formés en leur donnant enfin les moyens de le faire.

Il faut peut-être alors rappeler quelques chiffres (sources de la PJJ) souvent oubliés par les médias pendant les campagnes électorales :

- 80% des mineurs qui sont passés devant un magistrat pour un affaire pénale ne récidivent jamais.
- 17% récidivent à deux fois.
- Seuls 3% de ces jeunes sont considérés comme des multirécidivistes.

Nous pouvons donc constater que les moyens sont souvent redistribués pour des projets "vitrines" ou "publicitaires" souvent très coûteux (centres éducatifs fermés) au détriment d'autres dispositifs plus traditionnels (foyers d'action éducative, réparation pénale...) qui voient leurs moyens fondre comme neige au soleil et qui pourtant ont fait leurs preuves.

Si les politiques jouent à la surenchère médiatique, il en est de même pour nos chers syndicats d'employeurs. Rivalisant de projets expérimentaux dans le but d'obtenir les faveurs des financeurs, les associations (à but non lucratif) se livrent aujourd'hui à une concurrence sans merci.

Leur stratégie ressemblant quelque fois plus à des stratégies commerciales de marketing (se disputant des parts de marché) qu'à de réels projets d'association. Tout cela bien entendu au détriment des conditions de travail des salariés d'une part, mais également parfois des familles suivies. Je ne parlerai même pas ici des secteurs de travail à domicile et de l'aide à la personne où des grands groupes financiers 'AXA? Crédit Agricole via leurs différentes filiales...° y voient un marché très lucratifs à exploiter...

S'inspirant quelque fois des émissions de télé réalité ou de séries télévisées très éloignées de ma réalité de terrain et de toute déontologie (super nanny, le grand frère, le tuteur...) nos employeurs n'hésitent plus aujourd'hui à vouloir transformer les travailleurs sociaux en pompiers de l'urgence sociale disponibles 24h/24 et remettent en cause au passage nos conventions collectives.

Pour répondre donc à la demande des financeurs et des politiques (souvent les mêmes!) sur le coût des travailleurs sociaux (dû à l'acquisition de leurs diplômes) les syndicats d'employeurs cherchent régulièrement à dévaloriser nos diplômes en créant de nouveaux métiers comme "intervenants sociaux" moins rémunérés et beaucoup plus malléables.

Cette menace a été une nouvelle fois écartée grâce à une alliance inter-syndicale en cette fin d'année 2006 (pour combien de temps ?). Nous pouvons donc constater que notre secteur d'activité attire beaucoup de convoitises pour différentes raisons.

La vigilance doit être maintenue pendant la campagne électorale et surtout après les élections.

L'action sociale n'est pas à vendre, elle est la garantie d'une cohésion sociale plus juste. Il nous est complètement inconcevable de la céder au plus offrant, et encore moins, au moins offrant...

Communiqué

Suite à la dernière assemblée générale de novembre 2006, le développement important du nombre de nos syndiqués (plus de 200 actuellement), de la diversité de nos pratiques professionnelles, et de nos conventions collectives, il nous a semblé important de réaliser des rencontres beaucoup plus régulières (une par trimestre). La première de ces rencontres aura lieu le jeudi 29 mars à 14 heures à l'Union Locale d'ARRAS. Tous les membres du bureau et les secrétaires de syndicats de l'Action Sociale y sont donc conviés.

De plus, afin de mieux concrétiser nos actions et de mieux répondre aux attentes des salariés de notre secteur, une permanence hebdomadaire sera tenue dès le mois de mars 2007 à l'Union Départementale de LENS.

Nous remercions d'ailleurs Dominique GUFFROY, secrétaire FO des enseignants de nous avoir mis à disposition son local.

Vous pourrez donc désormais venir nous rencontrer à l'U.D. ou nous contacter par téléphone au : **T. 03 21 69 88 00 tous les mardis de 9 H à 12 H.**



■ Albane LECOCQ et Joël KUNAJ
Permanence Action Sociale à l'U.D.

Erratum

Sur le dernier journal du militant F.O., une erreur s'est glissée dans la composition du nouveau bureau du SDAS – voici donc la nouvelle composition :

Secrétaire :	Daniel MACREZ
Secrétaire adjoints :	Joël KUNAJ Roland DUPONT Albane LECOCQ
Trésorier :	Frédéric VANLANDE
Trésorier adjoint :	Véronique DOUDOUX
Archiviste :	Jean-Michel TINCHON
Membres :	Jean-Pierre BEAUVOIS Christian BOULANGER Steeve BRIEZ Guislaine BRAR Christine DEBRUYNE Marguerite Marie DELATTRE Isabelle DHEDIN Marcel DEVIDEHEN Christiane MACREZ Hugues MERCIER Sylvie PARDO Patrick PIQUET-PAQUET Virginie ROLLE Christel VANACKERE